



Projet Cinq Quartiers - Angoulins Balade urbaine – 14 octobre 2021

Équipe projet :

- Amandine Daminato, animation, Neorama
- Tom Bensadoun, logistique, Neorama
- Frederic Bergoeing, 3F Immobilière Atlantic Aménagement
- François Cheminade, Vinci Immobilier
- Charlotte Modiano, EthikUrbaine
- Bertrand Pourrier, ABP Architectes
- Stéphane Pourrier, Tgtfp Architectes

Nombre de participants : 22 présents (sur les 30 inscrits)

Heure de début : 17h40

Heure de fin : 19h10

Itinéraire emprunté : Allée Camille Claudel depuis l'angle avec la rue Paul Gauguin, une étape au niveau de la rue Toulouse Lautrec puis via l'avenue Châtelain jusqu'à la rue du Moulin de la Pierre. Retour au point de départ.

PRÉSENTATION DU PROJET ET DE LA CONCERTATION

Avant d'entamer la balade, un premier temps de présentation et de contextualisation du projet a été organisé.

Amandine Daminato a d'abord présenté l'historique du projet, les interlocuteurs et le cadre de la concertation autour du projet des Cinq Quartiers. Cette balade urbaine s'inscrit dans la lignée de la réunion publique qui s'est tenue le 1^{er} octobre.

M. Stéphane et Bertrand Pourrier ont ensuite partagé leurs premiers éléments de diagnostic ainsi que la démarche suivie par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la conception de ce projet. L'idée majeure du projet est de penser un espace accueillant pour tous, et qui soit un élément à part entière de la commune, en améliorant ce qui ne va pas et en composant avec tous les espaces où les riverains habitent.

Le cadre de cette balade invite à « une discussion entre voisins » qui a aussi pour objectif d'informer les architectes sur la manière dont les gens habitent ce quartier depuis plusieurs décennies.

POINT D'ÉTAPE #1 : point bas du terrain/ rue des Fleurs

Cheminement piéton et gestion des eaux de pluie

Il y a des études en cours sur la topographie et l'évaluation de la qualité du paysage : l'alignement d'arbres au sud et la haie au nord sont à conserver.

Sur le stationnement :

Il y a une problématique de stationnement : il faut traiter les quartiers périphériques en même temps que le nouveau quartier pour éviter les reports des problématiques locales sur les quartiers voisins.

Sur les aménagements :

Les participants font remarquer la nécessité de conserver l'allée piétonne et les arbres (allée Camille Claudel). Cette allée est très empruntée, c'est une voie naturelle quand on vient du centre-ville et pour les jeunes qui vont prendre les transports / accéder à la zone commerciale. Les arbres et la verdure en font un chemin très agréable et il ressort des échanges l'envie de conserver cet axe.

Certains habitants pratiquent des activités sportives qui ont souvent lieu sur le littoral. Il faudra réfléchir à créer des voies d'accès depuis ce nouveau quartier.

Pour faire écho au sujet des inondations, le constat est fait que le recours aux noues pour gérer les eaux pluviales ne peut suffire. La solution sera sûrement de mixer les options pour avoir un réseau global.

Sur le sujet des inondations :

La rue des fleurs prolongées se caractérise par la présence d'une nappe à 4m de profondeur, qui remonte lors des fortes pluies (cf. documents photos remis par une participante pour illustrer les inondations du point bas en octobre 2000 et mars 2007). Nous pouvons constater qu'il y d'importants ruissellements sur la parcelle.

Il s'agira dans le projet de limiter ce phénomène. Pour cela il apparaît nécessaire de réduire l'imperméabilisation du site. Par ailleurs, plusieurs solutions techniques sont envisageables, il faudra peut-être en cumuler plusieurs et veiller à ce que ces solutions se mettent au service du quartier (espace d'agrément par exemple)

Projets à venir : clinique de 60 lits et entrée Nord

POINT D'ÉTAPE #2 : Angle allée Camille Claudel, rue Toulouse Lautrec

Thèmes : Continuité architecturale et transition avec le quartier existant, voirie

Sur le stationnement :

Un participant soulève l'existence de difficultés de stationnement actuelles rue T. Lautrec. Entre les poubelles et les voitures garées sur le trottoir, il n'y a plus de place pour les piétons. Il faudrait prévoir 2 stationnements par logement.

Les rues Gauguin et T. Lautrec se finissent en impasse : il y a très peu de places de stationnement dans ces rues et si elles doivent être empruntées pour le nouveau quartier, les impasses ne pourront plus être utilisées pour stationner. Actuellement les piétons ne peuvent pas circuler en sécurité sur les trottoirs.

POINT D'ÉTAPE #3 : Angle Avenue Châtelailon, rue Paul Cézanne

Thèmes : Circulation, densité de trafic, traversées piétonnes et cyclables

Sur la circulation :

Il faudrait répartir la circulation sur l'ensemble des axes. Les entrées et sorties sur l'avenue sont parfois difficiles. Avec le nouveau quartier, la circulation va augmenter et cela pourra poser un problème. Il s'agit d'une problématique à intégrer au projet.

Il y a une inégalité des flux en fonction de l'heure et du jour : en période estivale, il y a de gros bouchons sur l'avenue Châtelailon (à cause des redirections du GPS) et il est très difficile de circuler les samedi après-midi. Ce n'est pas un problème spécifique au quartier, mais un problème à Angoulins. Le quartier est à un endroit stratégique puisqu'il se situe au bord de l'avenue de Châtelailon, entre 2 ronds-points qui sont supposés fluidifier la circulation.

Sur l'aménagement des voiries :

L'avenue de Châtelailon est dangereuse pour les piétons et les vélos, car rien n'y est aménagé. Cela pourrait aussi soulager la circulation d'avoir des aménagements pour d'autres modalités de transport. A une époque il y avait un arrêt pour le bus. S'il doit y avoir un nouveau quartier, ça serait peut-être bien d'envisager un nouvel arrêt de bus au niveau de la gendarmerie.

Sur la rue Moulin de la Pierre, les sorties sont plus que problématiques pour les riverains, car la voie est étroite, à double sens, avec une vitesse excessive des usagers.

Sur le stationnement :

Il n'y a pas de stationnement rue Paul Cézanne, les gens se garent au bout, dans l'impasse.

POINT D'ÉTAPE #4 : gendarmerie

Intégration du projet dans son contexte (gestion des vis-à-vis, ombres portées, préservation intimités)

Sur les aménagements :

Sur l'avenue de Châtelailon, il faudrait penser à installer une piste cyclable et une voie piétonne.

De cet endroit, si l'on conserve l'allée Camille Claudel, il pourrait être intéressant de davantage la valoriser (notamment au niveau des clôtures des maisons périphériques). On peut conserver le chemin (aspects pratiques) et améliorer l'esthétique (la forme).

Sur la circulation :

Cela paraît dangereux de faire sortir les automobilistes du quartier sur l'avenue de Châtelailon qui est très empruntée. La rue Moulin de la Pierre connaît également un trafic dense avec des problématiques de vitesse excessive des automobilistes. Il faudrait éviter que les gens traversent le quartier sans y habiter. Il est suggéré que les axes qui desservent les résidences du quartier soient uniquement fréquentés par les riverains du nouveau quartier, par exemple en privilégiant un système de voies à sens unique.

Les habitants vont en ville à pied. Une partie emprunter les transports en commun. Une bonne desserte (arrêt à proximité, voies sécurisées) permettra de favoriser les déplacements doux. Une réflexion globale doit être menée afin de renforcer la connexion du quartier.

POINT D'ÉTAPE #5 : ferme bio « d'hier et d'ici »

Les usages, la variété des fonctions, espace et équipement partagé

Sur les aménagements :

L'emplacement est stratégique pour le quartier, avec beaucoup de passage. On pourrait avoir une placette ou un lieu pour accueillir les gens, pour que ça soit convivial, avec également un arrêt de transport en commun. Un participant rappelle l'intérêt de pouvoir lire le paysage qui nous entoure depuis ce quartier.

Comme il est beaucoup traversé, on pourrait l'intégrer au réseau de mobilité : vélo / bus / piste cyclable pour relier le quartier au centre-ville, à la gare, à la zone commerciale.

Aujourd'hui, il y a une signalétique depuis le centre-bourg pour aller à la zone commerciale. Les travailleurs empruntent beaucoup le chemin arboré (allée Camille Claudel).

Angoulins c'est une ville à échelle humaine, c'est important de garder cette dimension humaine dans le projet

N.B. Vente directe à la ferme : jeudi, vendredi et samedi.

POINT D'ÉTAPE #6 : angle du champ au niveau de la haie (rue du Moulin de la Pierre)

Végétalisation du projet, ambiance

Sur les aménagements et la végétalisation :

La haie est en très mauvais état. C'est principalement du bois mort recouvert de lierre. Avant de décider de la conserver, il faudrait peut-être la tester. Cependant, cela serait intéressant de pouvoir conserver une jolie haie à cet endroit.

Il y a aujourd'hui une borne incendie au niveau de la haie.

Peut-être qu'il serait intéressant de basculer la rue du Moulin de la Pierre en sens unique, car elle est aujourd'hui dangereuse pour ceux qui l'emprunte (à pied ou en voiture).

Les résidents précisent que les conditions thermiques en été sont agréables et propices à la ventilation naturelle nocturne. Il y a peu de nuisances acoustiques.

Une réflexion devra être entreprise pour sécuriser les accès aux arrêts de transports scolaires.